



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT



RESEAU DES ACTEURS DE L'HABITAT DU 26 JUIN 2009

**L'accession sociale à la propriété
une culture et des savoir-faire à partager**

des Dépôts



Partant de 3 constats clés :

- Une exigence de développement de l'activité, l'offre hlm d'accession sociale étant insuffisante dans de trop nombreux territoires, tant pour les ménages que pour les collectivités
- Un besoin accru de professionnalisation des collaborateurs des opérateurs hlm, sur des modes d'exercice de leurs métiers de plus en plus complexes
- Une offre de formation sur les pratiques de l'accession sociale pour les agents des collectivités aujourd'hui non spécialisée



L'Union sociale pour l'habitat et la Caisse des Dépôts

ont décidé de créer, comme elles ont su le faire concernant la
Rénovation urbaine et la Gestion urbaine des Quartiers,

une

Ecole de l'accession sociale à la propriété



Cette Ecole ouvrira ses portes au début de l'automne 2009

Elle s'articule autour de 3 pôles :

- Un programme de qualification « opérateurs de l'accession sociale sécurisée »
- Un programme de qualification « accession sociale et territoire »
- Des « entretiens de l'accession sociale », temps réguliers d'échanges sur les pratiques de l'accession sociale entre les partenaires.



Le programme « opérateurs »

- Concerne les collaborateurs des organismes hlm
- Est constitué de 9 unités de formation, décomposées en 57 modules en général de 2 jours
- Plusieurs de ces modules sont ouverts aux collaborateurs des collectivités en recherche de formation spécialisée



Le programme « territoires »

- Concerne les collaborateurs des collectivités territoriales
- Ceux des divers partenaires (aménageurs, structures d'information sur le logement, établissements financiers...)
- Est constitué de 9 modules spécialisés de 2 jours chacun
- Construit sa pédagogie sur l'analyse de situations de terrain



L'Union sociale pour l'habitat et la Caisse des Dépôts

- Ont pris en charge tous les coûts de développement de l'Ecole
- Ont voulu que les coûts d'inscription, bien sûr imputables sur les budgets formation, soient modérés (300 €/jour)
- Ont confié la direction pédagogique à deux structures de formation reconnues pour leurs compétences : Afpols et Arécoop



Pour que l'accession sociale prenne toute sa place dans les politique locale de l'habitat

Nous comptons bien sur vous, collectivités territoriales, organismes opérateurs, administrations d'Etat et tous relais associatifs pour faire vivre et grandir l'Ecole de l'accession sociale à la propriété